

DÉLIBÉRATION n° CA-11-03-2022-09 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Séance du 11 mars 2022

Chaire de professeur junior

Le Conseil d'administration

- Vu le Code de l'éducation ;
- Vu les Statuts de l'université de Poitiers ;
- Vu le relevé de conclusions du Comité technique d'établissement en date du 4 mars 2022 portant avis défavorable à la majorité à la chaire de professeur junior ;
- Vu le document adressé au Conseil d'administration ;
- Vu la proposition présentée en Conseil d'administration ;

Après en avoir délibéré,

ADOPTE

Article 1^{er} : Dispositif

La chaire de professeur junior est approuvée, conformément aux pièces-jointes.

Article 2 : Décompte des voix

La présente délibération est adoptée selon le décompte suivant :

28 votants		
	Pour	26
	Contre	1
	Abstention	1

Fait à Poitiers, le 11 mars 2022
La Présidente de l'université de Poitiers,
Présidente du Conseil d'administration,

Virginie LAVAL

UNIVERSITE DE POITIERS
16 MAR 2022
Direction des affaires juridiques

Transmis à Madame la Rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine, Rectrice de l'Académie de Bordeaux, Chancelière des Universités, le

Entrée en vigueur le jour de sa publication au *Recueil des actes administratifs* de l'université de Poitiers.

Voies et délais de recours

Si vous estimez que cet acte est irrégulier, vous pouvez former :

- soit un recours administratif, qui peut prendre la forme d'un recours gracieux, devant l'auteur de l'acte ou celle d'un recours hiérarchique devant l'autorité hiérarchique compétente. Ce recours administratif doit être présenté dans les deux mois à compter de la notification du présent acte si vous souhaitez pouvoir former un recours contentieux contre une décision de rejet de votre recours gracieux. Celui-ci est réputé rejeté si vous n'avez pas reçu de réponse dans les deux mois suivant sa réception par l'administration. Vous disposez alors de deux mois pour former un recours contentieux. Si une décision expresse vous est notifiée dans les quatre mois suivant la réception de votre recours gracieux par l'administration, vous disposez alors d'un délai de deux mois, à compter de la notification de cette décision expresse, pour former un recours contentieux.
- soit un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent, dans le délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication du présent acte.

Depuis le 1^{er} décembre 2018, vous pouvez également déposer votre recours juridictionnel sur l'application internet Télérecours citoyens, en suivant les instructions disponibles à l'adresse suivante : www.telerecours.fr
Dans ce cas, vous n'avez pas à produire de copies de votre recours et vous êtes assurés d'un enregistrement immédiat, sans délai d'acheminement.

**Relevé de conclusions du Comité Technique d'Etablissement
du vendredi 4 mars 2022**

1- Approbation du compte-rendu du CTE du 15 octobre 2021 (pour délibération)

Vote à main levée – 10 votants

Pour : 9 (SNPTES, SUD, UNSA, CGT FERC SUP, FSU).

Contre : 1 (SGEN-CFDT)

Abstention : 0

2- Approbation du compte-rendu du CTE du 19 novembre 2021 (pour délibération).

Vote à main levée – 10 votants

Pour : 9 (SNPTES, SUD, UNSA, CGT FERC SUP, FSU)

Contre : 0

Abstention : 1 (SGEN-CFDT)

3- Mise en place de la cellule VSSD (pour délibération).

Vote à main levée – 9 votants

Pour : Unanimité des présents (SNPTES, SUD, SGEN-CFDT , UNSA, CGT FERC SUP, FSU)

Contre : 0

Abstention : 0

4- Repyramidage des enseignants-chercheurs (pour délibération).

Vote à main levée – 9 votants

Pour : 1 (SGEN-CFDT)

Contre : 0

Abstention : 8 (SNPTES, SUD, UNSA, CGT FERC SUP, FSU)

5- RIPEC : lignes directrices de gestion (pour délibération).

Vote à main levée – 9 votants

Pour : 1 (SGEN-CFDT)

Contre : 1 (SUD)

Abstention : 7 (SNPTES, UNSA, CGT FERC SUP, FSU)

6- Chaire professeur junior (CPJ) (pour délibération).

Vote à main levée – 8 votants

Pour :

Contre : 7 (SNPTES, SUD, CGT FERC SUP, FSU, SGEN-CGFDT)

Abstention : 1(UNSA)

L'avis sera transmis au Conseil d'Administration.

Appel à manifestation d'intérêt - Chaire de professeur junior
Fiche projet type

Établissement/organisme porteur : *Université de Poitiers*
Nom du chef d'établissement/d'organisme : *Virginie Laval*
Site concerné : *Coordination territoriale Alliance universitaire Aliénor d'Aquitaine*
Région académique : *Nouvelle-Aquitaine*

Établissements/organismes partenaires envisagés : *Inserm*

Nom du projet : *Adaptations métaboliques liées à l'ischémie - reperfusion rénale*
Éventuellement acronyme *AMELIRRe*

Mots-clés : *donner 5 mots-clés caractérisant le projet scientifique*
Métabolisme - Ischémie - Reperfusion - Microscopie Intravitale - eIF5A

Durée visée : *5 ans*

Thématique scientifique : *Physiopathologie et Métabolisme*

Section (s) CNU/CoNRS/CSS correspondante (s) : *CNU 65 Biologie cellulaire/CSS 3 Inserm*
Physiologie et physiopathologie des grands systèmes

Stratégie d'établissement : *décrire en quoi le recrutement est en lien avec la stratégie de l'établissement (15 lignes maximum)*

Les axes stratégiques de l'université de Poitiers (UP) sont d'équilibrer les dynamiques formation/recherche, l'interdisciplinarité scientifique et de s'affirmer comme un établissement responsable. L'UP vise à être un acteur central du *Carré de la Connaissance* (éducation, recherche, innovation, service à la société) aussi bien à un niveau national qu'international. Elle établit la durabilité et la qualité comme des exigences fondamentales pour une université responsable. Pour atteindre cet objectif, l'UP a fait de l'Objectif de Développement Durable (ODD) de l'Organisation des Nations Unies « *Santé et Bien-être* » l'un de ses 3 marqueurs pour les 10 prochaines années - les deux autres étant « *Éducation de qualité* » et « *Villes et communautés durables* ».

AMELIRRe contribue à renforcer le marqueur « *Santé et Bien-être* » et s'inscrit notamment dans le projet de « *L'Humain réparé et reconstruit en santé* » (réseau de recherche régional porté par l'UP à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine). L'objectif de la chaire est de contribuer à ce réseau en facilitant l'accès d'un plus grand nombre de patients à la greffe par l'amélioration de la qualité des organes. Il s'agit par ailleurs de s'inscrire dans les meilleurs programmes de recherche européens, notamment les ERC.

Stratégie du laboratoire d'accueil : *décrire en quoi le recrutement est en lien avec la stratégie du laboratoire d'accueil (15 lignes maximum)*

Le projet scientifique de l'unité U1313 IRMETIST récemment recréée a pour objectif d'étudier les mécanismes mis en jeu lors de l'ischémie reperfusion inhérente au processus de transplantation afin d'améliorer la qualité des greffons. Il est composé de trois thèmes : 1. Syndrome métabolique et inflammation de bas grade : impact sur le donneur marginal et la qualité du greffon, 2. Reprogrammation métabolique en ischémie-reperfusion, 3. Reprogrammation du système immunitaire et réparation en inflammation stérile.

Cette CPJ s'intègre pleinement dans le projet du laboratoire et particulièrement dans les thèmes 2 et 3. Elle permettra d'apporter une approche et un savoir-faire qui sont à renforcer dans l'unité, notamment la microscopie et l'imagerie en temps réel *in vivo*. La chaire bénéficiera de nombreux apports et soutiens, en particulier au niveau des modèles d'ischémie reperfusion sur le petit animal et en culture 3D, les modèles d'animaux transgéniques, les techniques de modulation d'expression de gènes *in vivo*, et de l'expertise autour des mesures métaboliques dans le laboratoire. Cette chaire a vocation de créer de nouvelles synergies et de renforcer les collaborations au sein de l'unité.

Résumé du projet scientifique : 15 lignes maximum

Ce projet a pour but de créer un axe de recherche unique afin d'étudier les phénomènes d'hypoxie/ischémie rencontrés lors de la transplantation d'organes, à l'aide d'une approche innovante d'imagerie en temps réel *in vivo* mondialement émergente.

La mise en évidence des remaniements physiologiques et pathologiques (signalisation cellulaire, métabolisme, infiltration immunitaire, remodelage vasculaire, etc.) à la suite d'un stress ischémique peut se faire par le biais de la microscopie multi-photons intravitale. L'application *in situ* de cette technique de microscopie chez l'animal permet de visualiser de manière innovante des processus biologiques à différentes échelles (subcellulaire, cellulaire, tissulaire), et ce dans un contexte physiologique, rendant la technique adaptée à l'observation des effets ischémiques découlant d'une transplantation.

L'un des objectifs visera à décrypter le rôle de la protéine eIF5A dans ce cadre ischémique. Ce facteur de traduction a été identifié comme une cible pharmacologique afin de moduler la tolérance ischémique. L'identification des acteurs moléculaires impliqués dans cette protection, notamment ceux participant au remodelage métabolique, et la caractérisation de nouvelles cibles sont cruciales afin de mieux comprendre cet effet protecteur.

Résumé du projet d'enseignement : 15 lignes maximum

De nouvelles techniques d'observation du vivant apparaissent avec des modèles de plus en plus complexes, reproduisant l'environnement physiologique. Elles exigent des connaissances et des compétences de plus en plus élaborées (e.g. composition et rôle de la matrice extracellulaire, développement de systèmes de culture en 3D, etc.). L'étude de la biologie cellulaire moderne nécessite des approches d'imagerie avec résolution cellulaire combinées à une analyse bio-informatique, afin d'étudier des événements uniques et de fait, d'aborder des notions de réponse cellulaire hétérogènes au sein de populations analogues. Les enseignements prévus concernent la biologie cellulaire de niveau Master (e.g., Master Biologie cellulaire, génétique et pathologie, Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Médicales, Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Pharmaceutiques) abordant les thématiques suivantes :

1. Recomposition membranaire dans différentes pathologies,
2. Techniques actuelles de microscopie,
3. Applications microscopiques pour l'étude des processus cellulaires à différentes échelles.

Synthèse financière : à réaliser à partir de la fiche financière jointe, décrire les besoins financiers et leur répartition pour mener à bien le projet scientifique (doctorant, post-doctorant, IT, équipement, ...)

Total financé sur CPJ (dont package ANR)	500 000 €
Co-financement	520 000 €
Total du projet	1 020 000 €

Diffusion scientifique : préciser les résultats attendus en termes de diffusion scientifique (publications, communications, ...)

L'originalité des travaux et les approches techniques de pointe utilisées en microscopie dans la CPJ favoriseront des publications scientifiques dans des revues à très forte visibilité internationale dont celles des domaines interdisciplinaires, médical ou biologie cellulaire. Les travaux feront aussi l'objet de communications internationales de premier plan. Les résultats devraient également avoir un large impact vers des diffusions plus grand public en attirant l'attention des médias (newsletter, réseaux sociaux, etc.) pour valoriser l'impact potentiel des découvertes, et de fait favoriser la promotion de la greffe et du don d'organe.

Science ouverte : le projet s'inscrit-il dans une démarche de science ouverte ? Si, oui décrire sa mise en œuvre.

L'UP s'inscrit dans la démarche de Science Ouverte qu'elle a retenue parmi ses axes stratégiques et dans sa charte Science Ouverte. A ce titre, l'établissement s'engage à promouvoir l'ouverture des données liées aux publications qu'il produit. Cette ambition se traduit par l'installation prochaine d'un guichet unique de la donnée au sein de la Direction de la Recherche et de l'Innovation de l'établissement.

En conformité avec la démarche entreprise par l'université de Poitiers en la matière, la ou le candidat s'engage à :

- signaler et déposer ses publications sur le portail Hal de l'établissement,
- générer sa bibliographie à partir de l'archive ouverte Hal,
- appliquer autant que faire se peut une licence libre à sa recherche avant qu'elle ne soit soumise pour publication,
- ne jamais publier dans des revues dites « prédatrices »,
- utiliser les services d'accompagnement de l'université de Poitiers dédiés à la gestion et la curation des données de la recherche selon les principes du FAIR.

Science et société : le projet envisage-t-il une communication auprès du grand public ? Si oui : préciser de quelle manière et à quelle échéance

L'université de Poitiers est engagée dans une politique volontariste instaurant des relations étroites entre science et société à l'endroit de tous les publics. Soucieuse de faire connaître, de faire comprendre et de partager les avancées de la recherche autant que les démarches des scientifiques, l'UP déploie des actions de médiation reposant sur une mobilisation interne conséquente, à laquelle elle associe des partenaires locaux et régionaux. Elle porte une politique de diffusion des publications (ouvrages et revues en ligne) et d'incitation aux actions de médiation scientifique (AAP CSTI), et s'emploie à *faire savoir* par la mise en place d'outils spécifiques de communication (expositions, cycles de conférences, colloques, festivals, newsletter, etc.). L'UP multiplie ainsi les portes d'accès à la science et valorise ses recherches en veillant au partage et à l'interaction avec les divers publics cibles.

La démarche Science et société est au cœur des orientations stratégiques de l'université de Poitiers, une dynamique vertueuse confortée par le projet UP-SQUARED (UP2) dans le cadre de l'AAP ExcellenceS et l'obtention de la labellisation Science Avec et Pour la Société (SAPS) du MESRI en novembre 2021.

En conformité avec la démarche entreprise par l'université de Poitiers en la matière, la ou le candidat s'engage à :

- participer à la promotion de ses recherches, des méthodes scientifiques mises en œuvre, des avancées dans son domaine disciplinaire et les gains sociaux, économiques, environnementaux, technologiques, etc. ;
- utiliser les moyens de communication de l'établissement (site, publications, flux RSS, etc.) et ses dispositifs de valorisation pour médiatiser ses recherches ;
- participer à des actions de médiation auprès des publics divers : des scolaires jusqu'aux décideurs politiques ou économiques (Fête de la Science, cycles de conférences, Printemps de la recherche, etc.).

Indicateurs : préciser les indicateurs de suivi du déploiement du projet et la méthodologie de leur suivi

Les principaux indicateurs de suivi du déroulement du programme se déclinent comme suivant :

- Elaboration de bilans annuels intermédiaires afin de mesurer l'écart entre les résultats attendus et les objectifs réellement atteints,
- Nombre et qualité des publications scientifiques,
- Formation d'étudiants à divers niveaux (e.g. Master, Doctorat),
- Dépôt de projets de recherche hautement compétitifs, de type ERC.

Le processus de suivi des indicateurs s'appuiera sur un diagramme de Gantt qui permettra d'identifier les étapes importantes, les livrables attendus et les verrous à franchir. Des mesures seront prises afin de corriger les écarts entre les objectifs et leur réalisation (e.g. réallocation de ressources). Le budget sera suivi par le service dédié à la gestion de la recherche de l'UP sur toute la période afin de s'assurer que les ressources soient pleinement et correctement mobilisées.

Une attention particulière sera portée à l'impact qu'aura le projet sur l'évolution du fonctionnement du laboratoire. Son articulation avec les autres projets sera régulièrement évaluée. Des réunions périodiques (trimestrielles) avec les différents porteurs de projets du laboratoire seront organisées pour en renforcer la cohésion.